

# Union sacrée pour faire passer le budget et la hausse d'impôts

**Saint-Imier** Exécutif et Législatif sont unanimes et unissent leurs forces pour convaincre la population de l'urgente nécessité d'augmenter la quotité fiscale. La cité erguélienne est au pied du mur.

Emile Perrin

«Saint-Imier ne possède plus les moyens qu'il avait par le passé. Nous n'avons pas vraiment le choix. Nous sommes au pied du mur.» Maire de la cité, Corentin Jeanneret ne cherche pas de faux-fuyants à l'heure de défendre la hausse de la quotité d'impôts sur laquelle les Imériennes et Imériens sont amenés à se prononcer le 24 novembre prochain. Une augmentation de deux dixièmes de point – qui la ferait passer de 1.75 à 1.95 – leur est soumise en même temps que le budget 2025. «Un immense travail a été accompli pour soumettre cette proposition, qui est la meilleure possible», appuie Hervé Shimuna, président du Conseil de ville.

## Effort de guerre commun

Le maire PLR et le premier citoyen du village (ARC) réunis, une première à Saint-Imier, c'est dire l'importance et la gravité de la situation. Un état de fait qui fait fi de tous les clivages. «Oui, les politiques se tirent parfois dans les pattes. Mais l'intérêt de Saint-Imier est largement supérieur, bien au-delà des partis et des personnes», poursuit Corentin Jeanneret.

Le Conseil municipal et la Commission des finances ont accepté le budget 2025 à l'unanimité. Une seule abstention sur les 27 votants de jeudi dernier au Conseil de ville a empêché le Grand Chelem. Si ce n'est pas une preuve d'union sacrée, ça y ressemble à s'y méprendre.

On résume. Saint-Imier doit faire face à un déficit structurel de l'ordre de 3 millions. L'augmentation d'impôts proposée permettra d'en gommer la moitié. «Il était tout bonnement inconcevable d'imaginer



Le maire Corentin Jeanneret (à gauche) et le président du Conseil de ville Hervé Shimuna symbolisent l'unité des autorités pour faire passer le budget 2025.

Emile Perrin

une hausse plus forte. Il aurait fallu plus de quatre dixièmes de point pour résorber l'entier de la perte. Le 0.2 point constitue un compromis réaliste entre ce que nous pouvons demander à la population et celui que nous, autorités, devons entreprendre. Il en va de notre responsabilité», énonce Corentin Jeanneret. «Avec cette mouture, tout le monde participe à l'effort de guerre commun.»

Le maire rappelle les arguments déjà avancés devant le Conseil de ville. «Avant de toucher à la quotité et au fonds spécial relatif aux impôts de personnes morales, plus d'un million d'économies a déjà été dégagé, en ajournant notamment certains projets», argue-t-il. Mais ledit fonds n'est pas sans fond.

D'où la solution proposée. «Pour tout éponger, il aurait fallu couper toutes les subventions dans les domaines du sport, des loisirs et de la culture.»

## Eviter la paralysie

«Avec la hausse proposée, Saint-Imier sera dans la moyenne de la quotité de la région», prolonge Hervé Shimuna, tout en rappelant un élément essentiel de la réflexion. «Nous possédons une capacité d'accueil pour 7500 habitants (réf: Saint-Imier en compte 5200). Nous devons rester attractifs.»

Pour le rester autant que possible, il n'est ainsi pas question de revenir chaque année avec de nouvelles mesures du genre. «Les chefs de service ont été impliqués pour l'as-

pect opérationnel. Nous ne posons pas de boule de cristal. Mais l'augmentation d'impôts et les mesures entreprises doivent nous permettre de retrouver l'équilibre», relance Corentin Jeanneret.

Pour y parvenir, Saint-Imier compte s'entourer d'experts externes pour résorber le déficit structurel. Des contacts ont déjà été établis en ce sens pour trouver des solutions, sur le modèle de ce qui a été fait

à Delémont. De la musique d'avenir, certes. Mais un avenir proche pour éviter de sombrer et ainsi endiguer l'augmentation de la dette, exponentielle depuis 2021, qui se monte aujourd'hui à 33 millions. «L'augmentation de 0.2 point constitue le consensus qui a des réelles chances d'être accepté. Cela nous donnerait une bouffée d'oxygène qui, accompagnée des autres mesures, permettrait de ne pas revenir chaque année avec une telle manœuvre», expose Corentin Jeanneret.

Mais revenons-en à la votation du 24 novembre, dont l'importance de l'enjeu ne doit échapper à personne. «Ce n'est pas mettre la pression d'affirmer que, sans budget, l'administration serait paralysée. Seules les dépenses courantes seraient autorisées, les subventions seraient suspendues, la validation de crédits complexifiée», détaille le maire. «Nous ne voulons pas nous enfoncer dans le marasme ou la fatalité. Nous restons positifs, avec une vision d'avenir, pour attirer de nouveaux contribuables et rester attractifs pour ceux qui habitent à Saint-Imier.»

L'art de la synthèse appartient aussi à Hervé Shimuna: «C'est un mal nécessaire.»

## Un luxe impayable... pour l'instant

Parmi les mesures proposées pour réaliser des économies, la fermeture du bassin de natation couvert – 200'000 fr. de dépenses en moins, sans compter l'alimentation du fonds d'entretien – fait assurément partie des plus impopulaires. Une décision que les autorités ne prennent pas de gaieté de cœur, cela

va sans dire. «Nombre d'Imériennes et d'Imériens y ont appris à nager», confirme Corentin Jeanneret avant d'argumenter et de rappeler l'âge vénérable, 50 ans, de l'installation. «Un nouveau fond en pente coûterait 200'000 fr., un mobile 570'000 fr. et la construction d'une nouvelle piscine 5,1 millions. C'est

un luxe que nous ne pouvons plus nous payer. Mais nous bénéficions d'une piscine extérieure neuve et les leçons de natation incluses dans le Plan d'études romand seront concentrées dans les périodes propices. Cette fermeture ne signifie toutefois pas que nous allons démanteler le bassin couvert. Il est mis en veille.»

## AU CŒUR DE LA DÉPUTATION

# L'allemand pour être comprise en tant que francophone

Maurane Riesen  
PS, La Neuveville



Chaque mercredi, Le Journal du Jura ouvre ses colonnes aux membres de la Députation francophone au Grand Conseil. A tour de rôle, chaque élue et élu est libre de traiter le sujet de son choix relatif à son engagement au niveau cantonal. Ce contenu ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction.

Savoir l'allemand n'est pas une nécessité, mais c'est un avantage certain au Grand Conseil. Pour tisser des liens, étendre son réseau, comprendre son environnement. Le bilinguisme est une chance au niveau individuel et une richesse au niveau institutionnel, mais reste un défi en situation de déséquilibre démographique notable.

Quand un membre de la Députation s'exprime en allemand à la tribune, cela fait réagir tous les bords politiques de la région et cela peut fâcher, à juste titre. Seulement, j'ai maintenant vécu bientôt six ans, session après session, à entendre

le bruit de fond augmenter dès qu'une personne s'exprime en français. A voir l'attention se détourner. A compter sur les doigts d'une main les élus et élus qui mettent une oreillette pour écouter la traduction simultanée. A entendre des «c'était bien ton discours, mais Maurane, tu parles trop vite» après une prise de parole, auquel j'aimerais gentiment retourner un «je ne parle pas spécialement rapidement, c'est peut-être toi qui ne comprends pas assez bien». Je finis par retourner un sourire poli. Tout cela est frustrant.

Lancée par l'idée de la Journée du bilinguisme au

Grand Conseil, pendant laquelle chaque députée et chaque député s'était exprimé dans l'autre langue, j'en arrive à parfois argumenter en allemand. Mon bilinguisme me le permet sans trop de difficultés. Et là, j'entends soudainement mes collègues réagir sur le contenu et non sur la forme de mes discours. Je reçois des «tu devrais parler toujours en allemand». Ou «quand c'est vraiment important, dis-le en allemand».

Autre exemple: en me présentant il y a quelques années comme candidate à la prestigieuse Commission des finances, on m'avait demandé si je

comptais m'y exprimer uniquement en français ou aussi en allemand, car cela aurait quand même été dommage d'être une voix incomprise dans cette commission si «importante», qui pourtant n'a pas de traduction simultanée. J'y suis maintenant depuis deux ans et n'y parle, hormis les salutations, qu'en allemand...

Je me sens en effet parfois incomprise. Dans mes paroles, mais également dans mon rôle d'élue et de défenseuse d'une minorité linguistique. J'opte alors, de temps en temps, pour une stratégie mixte du point de vue linguistique et ose

parfois quelques prises de parole en allemand à la tribune. Je profite encore de l'effet de surprise que cela génère en rendant l'audience plus silencieuse, plus à l'écoute. J'espère ainsi renforcer mes arguments au sein de la politique bernoise, les valeurs et les idées pour lesquelles je me bats et ainsi, de fait, mieux défendre mes électrices et mes électeurs francophones.

On peut aimer ou non, au final, c'est surtout la couleur du parti, et pas tellement la langue, qui aura un effet sur le bouton que presseront les 160 émissaires de la population.